



SOMMAIRE

1. LES AVANCÉES DU PROJET
2. ACTUALITÉ DES CO BÉNÉFICIAIRES
3. ACTUALITÉ : TRANSITION BAS CARBONE
4. AGENDA
5. COUP DE CŒUR RSE

LES AVANCÉES DU PROJET

TASK FORCE

La troisième réunion Task-Force du projet a eu lieu le jeudi 13 mars 2025 aux locaux de la Société Générale Côte d'Ivoire. Poursuivant nos démarches afin de consolider la collaboration entre nos organisations, cette session a réuni une vingtaine de représentants de la Délégation de l'UE, des Ministères et Institutions Ivoiriennes. Parmi les nouveaux participants :

- **Henri BOTCHI et OUATTARA Edwige**, respectivement Chef de Division et Cheffe de Section Economie et Commerce de la Cellule de Coordination du Partenariat Stratégique CI/UE.
- **Léna KOUASSI**, Responsable du Pôle Economique à l'UGECI.
- **Didier GBOCHO**, Directeur de l'Economie Verte et de la RSO du MINEDDTE.
- **Jean-Pascal BOAH et Mohamédou KONE**, respectivement Directeur et Sous-Directeur de la Coopération Internationale et du Développement Urbain Durable du MCLU.



Les objectifs de cette réunion étaient pluriels avec notamment la volonté :

D'adapter notre stratégie de mobilisation du secteur public aux modalités du processus étatique.

Echanger sur la réception des activités proposées et identifier des premiers points de blocage.

Mieux intégrer les préoccupations du secteur public dans les travaux des cellules.

Commencer à prévoir une stratégie d'implication des Ministres en prévision du Trilogue.

Ces discussions ont permis de renforcer notre compréhension mutuelle des enjeux du développement durable, dans leur mise en application pratique en Côte d'Ivoire. De nombreuses recommandations ont été faites, et des informations essentielles partagées afin de centrer nos actions pour un impact tangible dans le pays.

Concernant les travaux réalisés par la Task-Force sur les problématiques et solutions proposées par les cellules, la thématique de la gestion des déchets (cellule environnementale), est le seul point qui fut rediscuté. Ce sujet a posé un problème au regard d'une méconnaissance de l'ensemble des acteurs de la collecte impliqués dans le domaine. Afin de mieux orienter les entreprises, nous envisageons de travailler avec l'ANAGED, l'ANDE et le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique pour établir un tableau

des différents acteurs selon la typologie des déchets. Au titre des recommandations de sujets spécifiquement attendus par le secteur public, le renforcement des capacités de la jeunesse dans l'entrepreneuriat vert, la relation entre Droits Humains et gestion des déchets industriels, furent deux des suggestions des représentants des Ministères. Elles ont été intégrées avec les autres, dans les documents fournis aux participants des cellules pour préparer les sessions.

Sur un point plus général, nous avons été rassurées des communications sur les Task-Force au sein des différentes organisations la composant. Nous remercions encore grandement les participants à la Task-Force qui se mobilisent pour assurer un réel développement durable du pays, ainsi que la Société Générale de nous avoir accueillis pour cette session.

CELLULES RSE

Dans la continuité des sessions de l'année dernière, l'idée de ces cellules est d'associer des compétences et énergies pour identifier au mieux des problématiques et solutions à l'intégration de la RSE en Côte d'Ivoire. Elles tirent leur force du collectif en permettant des réflexions plus denses et spécifiques que ne le ferait chaque personne prise individuellement. Leur intérêt est donc de mobiliser la puissance du collectif pour résoudre des problèmes, détecter des opportunités.

Ces cellules sont un levier de performance et d'innovation qui permettront à terme de solutionner

les freins au développement de la RSE en Côte d'Ivoire. Elles invitent les participants à partager et développer leurs compétences, être au cœur d'un dialogue public-privé pertinent et précis. Durant le mois d'avril, trois cellules ont été organisées. Ces sessions ont réuni plusieurs professionnels de la RSE au sein de leurs entreprises et des dirigeants.

Les données compilées serviront à établir des livrables qui seront remis aux membres du gouvernement. Si vous souhaitez participer à ces travaux qui vont continuer jusqu'au mois de novembre, n'hésitez pas à nous contacter.

CELLULE GÉNÉRALISTE



Le jeudi 3 avril, les cellules ont repris leurs travaux avec une session spéciale dédiée à **«L'engagement de la Côte d'Ivoire dans le développement durable : retour sur les initiatives emblématiques et leurs résultats»**.

Pour cet état des lieux, nous avons reçu le Directeur Général du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Dr. ABOUA Gustave (MINEDDTE). Lors de sa présentation, ce dernier a mis en avant les différentes étapes qui ont menées à la reconnaissance mondiale de la nécessité d'un développement durable, en soulignant celles sur laquelle la Côte d'Ivoire s'est engagée. Puis il a exposé les différents cadres et outils disponibles, épaulant les initiatives de RSE dans le pays.



CELLULE SOCIÉTALE



Le mercredi 9 avril, ce fut au tour de la cellule sociétale de redémarrer ses activités avec une session sur le thème «Favoriser l’empowerment des partenaires de la chaîne de valeur». Les participants ont pu échanger sur les distinctions conceptuelles et opérationnelles entre «chaines de valeur» (CDV) et «chaîne d’approvisionnement», avec leurs implications en matière de RSE.



CELLULE ENVIRONNEMENTALE



Le mardi 15 avril, le premier round des cellules s’est achevé par une cellule environnementale majoritairement féminine qui a exploré le thème « **S’impliquer dans les mesures d’atténuation** ». Les échanges ont mis en lumière l’implication de certaines entreprises dans la restauration de puits de carbone, le support par crédit-leasing du renouvellement du parc automobile des clients. Les avantages de la mise en place de systèmes de gestion environnementale, des labélisations et certifications furent également avancés.



ATELIER DE SENSIBILISATION



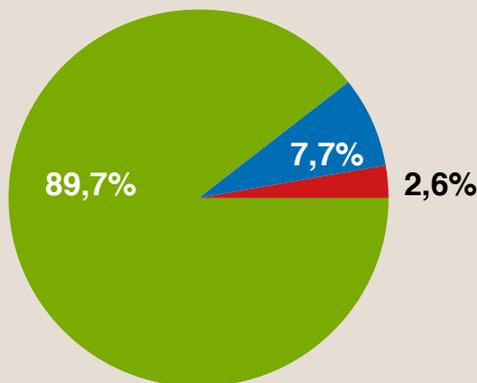
Le 17 avril a eu lieu le septième atelier de sensibilisation du projet qui a porté sur le sujet « Droits Humains : quelles responsabilités pour les entreprises ». Il a été animé en deux temps, avec la première partie par Dr. COMOIE YAO Benoit, Coordonnateur National pour l'éducation aux Droits Humains au Bureau Régional d'Amnesty International depuis 15 ans. Titulaire d'un Master en Droit international des Droits de l'Homme, et d'un Doctorat en Droit international et Sciences Politiques de l'Université Felix Houphouët Boigny (Chaire UNESCO).

Une deuxième partie par GBATO Soumahoro, expert international en protection de l'enfant.

Titulaire d'une Maîtrise en criminologie de l'Université Deakin à Melbourne, en Australie. Il a rejoint l'UNICEF depuis 2020, où il occupe désormais le poste de Spécialiste de la protection de l'enfant. Son intervention portait sur le thème : « Travail des enfants en Côte d'Ivoire : opportunités, défis et perspectives ».

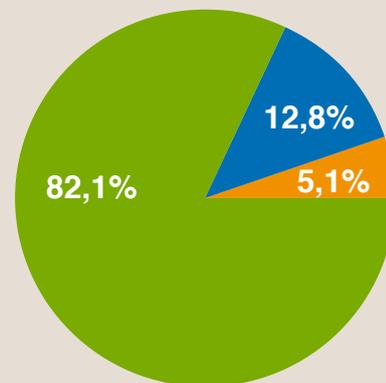
Sur le profil des participants, il apparaît que les Droits Humains sont majoritairement considérés en tant que priorité dans le cadre d'engagements RSE, dont découlent une forte adoption des démarches liées au sein des entreprises des profils enregistrés.

Considérez-vous que les Droits Humains doivent être une priorité des engagements RSE ? 39 réponses



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, plutôt pas ● Non, pas du tout

Votre entreprise adopte-t-elle une démarche spécifique à destination des droits humains ? 39 réponses



● Oui ● Non ● Ne sait pas

Les deux animateurs, nous ont fait part de leurs connaissances et ont répondu aux nombreuses questions des participants sur les sujets. Parmi les thèmes abordés :

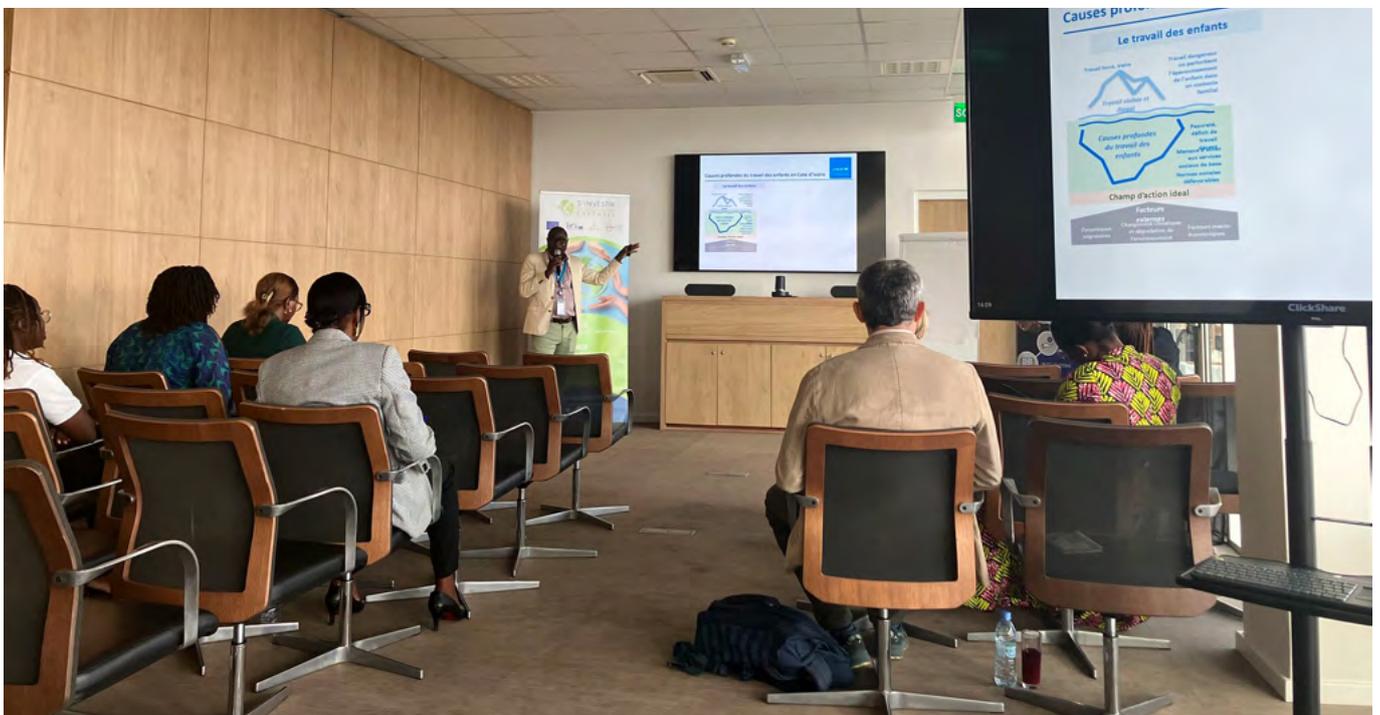
La distinction entre obligation (Etat) et responsabilité (entreprises) vis à vis des Droits Humains .

La transposition de principes de «soft law» dans le droit ivoirien, notamment dans le secteur minier.

Les problématiques sur l'appropriation des droits et des mécanismes existants par la population.

La diminution du travail des enfants en CI (de 39% à 21,6% entre 2012 et 2021).

Ce fut un plaisir de donner cette tribune aux représentants de ces organisations emblématiques. Nous les remercions ainsi que les participants pour cette rencontre.



ACTUALITÉ DES CO-BÉNÉFICIAIRES

 MOI JEU TRI


Moi Jeu Tri
Citoyens d'aujourd'hui et de demain

JOURNÉE D'IMMERSION DES ÉLÈVES AU RECYCLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À GRAND-BASSAM

20 mars 2025



Dans le cadre de la Journée mondiale du recyclage, MJT a organisé, une sortie éducative à Grand-Bassam pour 22 élèves issus de quatre écoles primaires de Cocody.

La première étape a conduit les élèves à BIR-WAST, une entreprise spécialisée dans la valorisation des déchets plastiques. Ils y ont découvert tout le processus de transformation, du bouchon de bouteille à un objet utile, en passant par les étapes de lavage, séchage, triage, broyage et injection. Répartis en groupes, les élèves ont pu suivre et comprendre chaque phase avec attention.

La seconde étape s'est déroulée au Centre Abel, un centre d'insertion pour jeunes vulnérables, axé sur l'agriculture durable et l'économie circulaire. Les enfants y ont exploré les zones de culture de cacao, les élevages de poussins et de mouches soldats noires, ainsi que le circuit complet du compostage.

Tout au long de la journée, des quizz interactifs ont permis de mesurer leur apprentissage, avec un taux de bonnes réponses impressionnant.



Point d'orgue de la journée : la visite de la petite usine de chocolat du centre, où les élèves ont suivi le parcours de la fève jusqu'au chocolat avant de savourer une dégustation bien méritée.



SENSIBILISATION GESTION DES DÉCHETS

05 avril 2025



L'équipe de Moi Jeu Tri Côte d'Ivoire s'est rendue dans **la commune de Treichville**, dans le cadre d'une sensibilisation plein air. En effet, la commune de Treichville place la gestion des déchets au cœur de ses préoccupations. C'est dans ce cadre que la commune a fait appel à Moi Jeu Tri. Les commerçants et clients ne se montrent pas toujours respectueux de l'environnement, et le choix de la commune a été, ce 5 avril, d'agir par la sensibilisation.

Comité de salubrité de la Mairie de Treichville, équipe MJT CI, police municipale... **93 personnes étaient présentes** et réunies dans le but de sensibiliser la population, dont 10 personnes de

MJT dont les femmes de la coopérative FDD de Port-Bouët. MJT a pu sensibiliser des centaines de personnes de tout âge, commerçants ou clients, à l'aide de baffles et de micros.

Les 93 personnes ont été partagées en 2 groupes et l'équipe totale s'est retrouvée dans les allées du marché de Treichville. Pour terminer la sensibilisation, le groupe est passé par les allées concernées par un autre fléau, l'abattage clandestin. L'Équipe Moi Jeu Tri a été remerciée par l'adjoint au Maire, et a fait l'objet d'une interview de la Radio de Treichville, dont l'article paraîtra bientôt.



ASSOCIATION IVOIRIENNE DE VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES (AIVDP)



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AIVDP



L'AIVDP a tenu son Conseil d'Administration et son Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le jeudi 20 Mars 2025 dans la salle du Conseil de la CGECI. Points à l'ordre du jour

1- Présentation du rapport moral et financier de l'année 2024.

2- Projet de création de l'éco-organisme pour la filière plastique et emballage.

Au terme des débats, l'AGO a adressé ses encouragements aux administrateurs et les a félicités pour leur disponibilité et pour la bonne conduite des affaires de l'Association. En conséquence, elle leur donne quitus de leur gestion.



Pour le second point de l'ordre du jour, après des débats constructifs, l'assemblée générale a instruit le conseil d'administration aux fins de lui faire des propositions sur le modèle de l'éco-organisme à mettre en place et le mécanisme de transition de l'association vers l'éco-organisme

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

À l'occasion de la journée internationale des droits de la femme du 8 Mars 2025, les femmes collectrices de l'AIVDP ont été célébrées pour leur engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution plastique. Des dons leur ont été remis par la société AGROCI, membre de l'AIVDP, pour les encourager dans leur mission. En guise de remerciement, les collectrices ont invité les donateurs et tous les participants à collecter les déchets plastiques aux abords de la lagune, dans la commune de Yopougon Azito. L'AIVDP a traduit toute sa gratitude aux collectrices et AGROCI pour leur soutien constant.



JOURNÉE DU RECYCLAGE

A l'occasion de la journée mondiale du recyclage du 18 mars 2025, l'AIVDP et la société SOLIBRA (membre du conseil d'administration) de l'AIVDP, ont lancé la troisième phase du projet de lutte contre la pollution plastique dans les gares routières du District d'Abidjan. Ce projet, intitulé «Projet Gare Propre» a pour objectif de sensibiliser les usagers des gares à l'entretien de leur cadre de vie et à la gestion efficace de la pollution plastique.



Les deux premières phases du projet lancées en 2023 et 2024, ont permis de doter en matériel de nettoyage et de tri des déchets plusieurs sociétés de transport. Comme résultat, plus de 10 000 personnes ont été sensibilisées au tri et plus de 1000 kg de déchets plastiques ont été retirés des gares et valorisés. Dans la troisième phase, en plus de la nouvelle gare d'Adjamé, le projet prendra en compte les gares routières de la commune de Yopougon.



ACTUALITÉ

LA TRANSITION BAS CARBONE

Le Projet Transition Bas Carbone, qui se déroule de 2023 à 2026, est financé par l'Union européenne à hauteur de 5,9 millions d'euros. Il est mis en œuvre par Expertise France et le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique.

L'objectif principal du projet Transition Bas Carbone est de contribuer au rehaussement de la performance climatique de la Côte d'Ivoire, en conformité avec l'Accord de Paris ratifié par le pays en 2016. Plus spécifiquement, le projet vise à accompagner le Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre et le suivi de ses engagements climatiques, selon une approche participative et inclusive. Pour ce faire, trois principaux résultats sont visés :

R1 Le suivi de la mise en œuvre de la CDN et son rapportage sont coordonnés par le MINEDDTE.

R2 La stratégie nationale Climat est déclinée et intégrée dans des politiques nationales transversales et sectorielles

R2 Les enjeux liés aux changements climatiques, intégrant les aspects portant sur le genre et l'inclusion sociale, sont davantage connus par les acteurs non étatiques.



Les activités prévues dans le cadre du projet Transition Bas Carbone s'articulent autour de plusieurs grands axes :

1. GOUVERNANCE CLIMATIQUE

Le Projet accompagne la Côte d'Ivoire à travers le Ministère en charge de l'Environnement pour le renforcement de la gouvernance climatique comme l'opérationnalisation de la Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques et la finalisation de plusieurs textes dont le projet de loi sur les changements climatiques. Cette coordination interministérielle a pour mission de définir les orientations stratégiques, faire les arbitrages nécessaires, créer les synergies entre les différents initiatives sectorielles, en vue d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente des Contributions Déterminées au niveau National, sous le pilotage du MINEDDTE.

2. TRANSPARENCE CLIMATIQUE

Les mécanismes de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) seront centralisés par la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCCTE) du MINEDDTE afin d'avoir une perspective globale de la trajectoire de l'action climatique ivoirienne, tant sur les inventaires des Emissions de Gaz à effet de Serre que sur le niveau d'exécution des mesures d'adaptation et d'atténuation, ou encore sur les besoins en financements. Ce futur Système National de Transparence doit devenir un véritable outil d'aide à la décision pour orienter l'action climatique, en plus de permettre au Gouvernement de respecter ses engagements de transparence au titre de l'Accord de Paris.

3. INTEGRATION DES ENJEUX DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES

La Facilité Bas Carbone permet de financer des études et/ou la préparation de projets concrets au sein des Ministères sectoriels afin d'améliorer leur prise en compte des enjeux de changements climatiques. Par ailleurs, le projet à travers une série d'activités assure le renforcement de capacités de certains décideurs, particulièrement des parlementaires, des conseillers régionaux, des membres des cabinets ministériels, des membres du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel, afin de les sensibiliser et de les former aux enjeux climatiques et ainsi favoriser leur pleine mobilisation autour de ces sujets transversaux.

4. APPUI AUX ACTEURS NON ÉTATIQUES

Afin d'engager pleinement les acteurs non étatiques dans la lutte contre les changements climatiques, le projet Transition Bas Carbone vise à renforcer leurs capacités d'actions. Les acteurs médiatiques seront mobilisés et formés aux enjeux climatiques pour traiter ces sujets de manière concrète, pédagogique et porteuse de solutions afin d'informer intelligiblement la population. Les Organisations de la Société Civile (OSC) seront accompagnées pour témoigner des réalités concrètes des changements climatiques sur le terrain, sensibiliser les populations, mener des actions de plaidoyer afin de garantir la prise en compte effective des communautés les plus vulnérables dans la lutte contre les changements climatiques. Les acteurs du secteur privé seront formés aux risques des changements climatiques et aux opportunités liées à la mise en œuvre des CDN de la Côte d'Ivoire, en vue de contribuer à une transition économique et industrielle sobre en carbone.

CÉRÉMONIE DU LANCEMENT DES CDN3.0.

Sur le premier axe concernant la gouvernance climatique, le Mardi 25 Février 2025, à la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), sise à Abidjan-Plateau a eu lieu la cérémonie officielle du lancement du processus d'élaboration des CDN3.0. Cette importante cérémonie a été présidée par monsieur le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Jacques ASSAHORE KONAN, en présence du représentant de SEM Francesca DI MAURO, Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire.



La Côte d'Ivoire signataire de l'Accord de Paris sur le climat de 2015 (COP21), s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41 % d'ici 2030, dans le cadre de ses contributions déterminées au niveau national (CDN). Conformément à cet accord, les CDN doivent être révisées tous les cinq ans, d'où l'enjeu de cet événement visant à initier la définition de la troisième version de cet engagement.

Cette rencontre a été aussi l'occasion de faire le bilan des Conférences des Parties (COP) sur la Diversité Biologique (COP16), sur la Désertification (COP16) et sur les Changements Climatiques (COP29). Pour rappel, en 2024, se sont tenues la COP16 sur la diversité biologique

en Octobre à Cali, en Colombie, la COP29 sur les changements climatiques en Novembre à Bakou, en Azerbaïdjan et la COP16 sur la désertification à Riyad, en Arabie Saoudite. Tous les pays du monde se sont retrouvés lors de ces conférences pour échanger et trouver des solutions concrètes pour la protection de l'environnement. Au terme de ces événements mondiaux d'envergure auxquels la Côte d'Ivoire a pris part, il fut nécessaire de présenter le bilan aux parties prenantes nationales. Par ailleurs, en novembre 2025, se tiendra la COP30 sur les changements climatiques à Belém (Brésil) dont l'objectif est de présenter les nouvelles ambitions des pays contenues dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN 3.0).

AGENDA

LES CELLULES

CELLULE GÉNÉRALISTE

- **MARDI 06 MAI 2025 DE 14H00 À 16H30** : S'engager dans la réalisation des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) 2022
- **MERCREDI 04 JUIN DE 9H30 À 12H00** : Valider les acquis de la Politique Nationale de l'Environnement et du Développement Durable 2018.

CELLULE SOCIÉTALE

- **MERCREDI 14 MAI DE 14H00 À 16H30** : Respecter et soutenir les communautés riveraines et/ou affectées par les activités.
- **MERCREDI 11 JUIN DE 9H30 À 12H00** : Proposer des garanties de durabilité aux consommateurs et utilisateurs finaux.

CELLULE ENVIRONNEMENTALE

- **MERCREDI 21 MAI DE 14H00 À 16H30** : Développer et renforcer les mesures d'adaptation.
- **JEUDI 19 JUIN DE 9H30 À 12H00** : Favoriser l'innovation environnementale.



SAVE THE DATE

VENDREDI 13 JUIN de 13h30 à 16h30
à l'ITC (IVOIRE TRADE CENTER, COCODY)

ATELIER DE SENSIBILISATION

« Comprendre et Réduire son Empreinte
Carbone : Initiation au Bilan Carbone »

Inscriptions au lien suivant : [LIEN](#) 

COUP DE COEUR RSE



[Parlons RSE !](#) 

[Parlons RSE !
Podcast on Spotify](#) 

Bpifrance (Banque Publique d'Investissement) finance et accompagne les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie, en aide à l'innovation et en fonds propres. Pour projeter les entreprises à l'international, Bpifrance s'appuie sur la présence de ses Responsables Régionaux et Chargés de Développement Export répartis sur 5 zones : Europe, Afrique subsaharienne, MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), Asie-Pacifique et les Amériques. Le développement Export assure, via ses bureaux à l'étranger, la représentation de Bpifrance à l'international sur l'ensemble des lignes de métiers. Ils détectent les projets impliquant les exportateurs français, afin d'apporter les solutions de financement adéquates.

Bpifrance propose au travers de « Parlons RSE ! » une série de podcast passant en revue les enjeux actuels ainsi que les solutions clés pour une transition durable réussie. Avec une publication par mois, chaque épisode est centré sur une pratique ou une problématique inhérente à la RSE en compagnie d'experts et d'entrepreneurs souhaitant démocratiser le sujet. Ce podcast est fait pour ceux qui s'intéressent à l'impact sociétal, environnemental et à l'engagement des entreprises.